

Titre : **Le drone, double inversé de l'attentat ?**

Auteur : **Général de corps d'armée (2S) Jean SALVAN**

Source : **Magistro**

Diffusé par : **ASAF (www.asafrance.fr)**

Le drone, double inversé de l'attentat ?

Dans leur article publié par *Le Monde* le 6 octobre (p. 13), A.Garapon et M.Rosenfeld laissent percer leur nostalgie de la guerre en dentelles et du monde westphalien : des Etats capables de respecter traités et lois de la guerre, de surveiller leurs frontières et d'assurer la sécurité de leurs populations. Hélas, depuis les guerres de décolonisation et le conflit israélo-palestinien, des partisans ont transformé la planète en champs de bataille, même si les résultats sont médiocres : quels profits le peuple palestinien a-t-il retiré des attentats à Munich ou Paris ? Quels avantages ont tiré des attentats à Paris ou Bruxelles les terroristes de Daech ?

Désormais, il n'y a plus de distinction entre temps de paix et temps de guerre, entre sécurité intérieure et sécurité extérieure, entre combattants et civils. Il faut beaucoup d'illusions pour prétendre que la Syrie, le Yémen ou le Pakistan etc., sont des zones de paix. Pour un certain nombre de furieux, tous les Occidentaux sont coupables de leurs malheurs ou de leur mal-être. Dans ce contexte, comment ne pas comprendre les gouvernements et les populations qui n'acceptent plus d'être la cible de fanatiques ? Le drone permet d'éliminer des donneurs d'ordres d'attentats, où qu'ils soient.

Le drone est la suite logique d'une évolution qui part de la fronde de David, de l'arbalète, en passant par l'artillerie. Comme le constatait le Colonel Ardant du Pic mort au champ d'honneur en 1870 : *"L'homme ne va pas au combat pour la lutte mais pour la victoire. Il fait tout ce qui dépend de lui pour supprimer la première et assurer la seconde... L'homme s'ingénie à pouvoir tuer sans courir le danger de l'être... le perfectionnement continu des engins de guerre n'a point d'autre cause : anéantir l'ennemi en restant debout."*

Enfin je récusé la confusion entre terroriste et pilote de drone : *"Les pilotes de drones sont des hommes de mort impossible... Le terroriste doit se mettre à part de la société dans laquelle il vit... le militaire qui tue à distance doit lui aussi se mettre à part ... cette faculté de se mettre à part qui permet tous les crimes..."*. Je ferai d'abord remarquer que le terrorisme existe depuis des millénaires, bien avant les drones. Non, le militaire pilote de drone n'est pas à part. Comme chacun d'entre nous, chez lui, au bistrot ou dans la rue, il court les mêmes risques, il est comme nous tous, une cible pour les terroristes.

Garapon et Rosenfeld manifestent une grande ignorance des procédures d'engagement des drones, comme des autres moyens militaires, aux Etats-Unis, comme dans les démocraties occidentales : *"Comme le terroriste, l'armée peut décider de frapper n'importe où, que les Etats-Unis soient en guerre ou non avec le pays de la frappe"*. Heureusement, dans les armées occidentales, ce n'est pas le militaire qui décide de s'attaquer à tel ou tel adversaire : c'est le

Président de la République qui choisit les objectifs, le moment et le lieu de l'intervention, les moyens à utiliser.

Et il faudrait en finir avec l'idée de la guerre telle qu'elle se déroulait dans l'Illiade ou au XVIII^e siècle : nous n'avons plus de duels entre gens bien élevés, respectant un code d'honneur. Lorsqu'on filme et diffuse l'égorgeement de prisonniers, qu'on les brûle vifs, on se range délibérément dans le camp des barbares, et il ne faut plus s'attendre à "*des procès en décalage avec le temps d'urgence propre au terrorisme.*"

*Général de corps d'armée (2S) Jean SALVAN
Magistro*